

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 57 (1919)
Heft: 18

Artikel: Les poules "brantées"
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-214677>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dont la mine refrognée atteste l'humeur noire, aigrie, lasse.

A défaut de paix, de grâce, un peu de soleil, un peu de chaleur, un peu de clarté. C'est le cri général... Ça presse!

J. M.

Les poules « brantées ». — Un Italien travaillant chez des campagnards leur dit un jour à dîner.

Le rizotto est très bon, mais il manque de poule... Lorsque zé travaillais en Italie, nous nous procurions des poules à bon marzé.

— Et comment faisiez-vous?

— Eh! bien nous allions de nuit dans les poulaillers, on allumait une feuille de brand, on la mettait sur une pelle, on glissait tout doucement la pelle sous la poule, on attendait patiemment que la poule dégringole de son perchoir, et on filait sans bruit avec l'oiseau, sans que personne s'en aperçoive, et le lendemain nous avions une bonne poule au riz à bon marzé.

Les toitures. — Trois propriétaires discutent des différents genres de toitures. D'après l'un ce qui vaut le mieux ce sont... les vieilles tuiles; le second prône les ardoises, à cause de leur durée.

— Vous n'y êtes pas du tout, fait le troisième: c'est moi qui ai les meilleures toitures, car elles sont couvertes d'hypothèques, elles peuvent durer indéfiniment.

NOS FUTURES ÉLECTRICIÈRES

UNE maîtresse d'une de nos écoles primaires de fillettes, dont les élèves sont âgées de huit à neuf ans, leur a donné pour sujet de composition: « Quand je serai grande ». Nous avons eu occasion de parcourir un certain nombre de ces compositions. En voici quelques-unes, parmi les plus caractéristiques. On est, nous l'avouons, quelque peu désappointé de voir, chez des fillettes d'un âge aussi tendre, un pareil sentiment des réalités de la vie et ce désir, presque général, des richesses, du luxe, quoi, ce désir de paraître qui est la plus banale expression d'une coupable vanité.

Laissons la parole aux petites élèves. Bien entendu, nous respectons scrupuleusement leur orthographe, très libre.

« Quand je serai grande j'aurai de me marié je serai peut-être maîtresse d'école. Je me marierai à l'âge de 23 ans. J'aimerai avoir comme enfant un garçon en premier car quand il sera un peu plus grand il pourra s'occuper de sa petite sœur. J'appellerai mon garçon Paul et ma petite fille Colette. J'élèverai très bien mes enfants. En grandissant je les ferai travailler. Je ne me marierai qu'avec un mari très riche et s'il est méchant je le laisse. »

« Quand je serai grande. Je veux me marier et vivre heureuse. Mon Mari m'achètera des bijoux, J'inviterai des amilles qui font chiquets. Comme enfant je veux avoir deux petites jumelles, je les habierai, le dimanches en rose, et la semaine en bleus ciel. Au lieu de leur mère un chapeau, je veux leur mère un gros neu asorti à la robe, et mois je veu allé en engleterre, et a parri, pour allé en engleterre, il faut avoir des belles robes en soi et en velours. Je veu vivre heuse avec mon Mari et avec mes enfants, je veu bien les élevés. »

« Quand je serai grande J'aimerai être filles de bureau pour faire des contes et des grands ou bien être dans un magasin de bonneterie pour pouvoir servir les belles dames de paris. »

« Quand je serai grande. Je voudrai être miardère pour bien m'abiller pour pouvoir bien

m'anger pour pouvoir faire du bien au pauvre. Quand je serai grande je serai Pianiste j'esper que mon mari sera Postier. J'aimerai être Peintre pour faire des beau tableau. J'aimerai être modiste pour me faire des chapeu sans payer. »

« Quand je serai grande je deviendrait une paysane, je planterai les pommes de terre, je donnerai à manger à mes lapins, à mes poules, à mes animeaux. J'aurai des chevaux, des vaches enfin j'aurai beaucoup d'animaux utiles. J'aurai aussi des gros porcs et je les angraisserai pour povoire les mangé plus tare. »

« Quand je serai grande. Je serai institutrice. J'aurai un mari. J'irai au cinéma et j'aurai une gentilles bonne. Mon mari sera l'ypographe. J'aurai des enfant la filles Susanne, le garçon Urbain, je vivret heureuse, j'aurai des poule, J'aurai comme élèves des filles, une Germaine, Lili. »

« Quand je serai grande je veux être couturière pour ganier des sous je me ferai des belles aussi robes et de beaux habits. Puis je voudrais être monitrice de l'école du dimanche et j'irai à des soirées. Puis si je me marie je veux acheter deux enfants une fille et un garçon la fille je l'appellerai violetle et le garçon Pierre, si y n'obeirait pas je mai-trais violetle à la cave et Pierre au grenier et comme je serais couturière je leur ferai toujours de beaux habits. »

Quand je serais grande Je veux être couturière pour gagner l'argent.

Je veut être une jeune fille propre et soigneuse.

Je veut être une fille honnête et travailleuse.

Pour faire plaisir à mes parents.

Je serai aussi bonne avec ma sœur.

Je serai une monitrice d'école du dimanche.

Je repenserai aussi très souvent à ma maîtresse de 6^{me}.

J'apprendrai aussi à jouer du violon.

Quand je serai grande j'apprendrai à broder. »

La bouche de Jeanne.

La Jeanne est savoureuse, adorable et friande... Qu'importe que la bouche, enfin soit un peu

[grande ?
Son Paul en est content et dit, qu'en résumé,

Ça sent bien moins le renfermé!

ÉVARISTE CARRANCE

AUTOUR DU 14 AVRIL 1803.

Echange de courtoisies.

III

29 mars.

Le Conseil du canton de Glaris à la Commission gouvernementale du canton de Vaud.

« Très chers et intimes amis,

Nous nous empressons, très chers frères et amis de vous donner connaissance par la présente, que conformément aux instructions prescrites par la constitution, les magistrats de notre canton sont nommés et que commè tels nous en avons pris la direction.

...Nous saisissons avec empressement toutes les occasions de vous donner des preuves de notre fidélité et de la bonne intelligence que nous nous efforcrons de soutenir avec vous, espérant une sincère réciprocité de votre part afin d'arriver au but, faire le bonheur de notre commune patrie. »

30 mars.

Appenzel Rhodes-Extérieures.

« FIDÈLES ET CHERS CONFÉDÉRÉS,

...Il nous fait un singulier plaisir d'entrer en relation avec votre canton... »

30 mars.

Appenzel Rhodes-Intérieures.

« FIDÈLES ET CHERS CONFÉDÉRÉS,

...Nous nous réjouissons bien sincèrement d'être rendus à notre ancien état et de rentrer avec vous dans les relations d'amitié qui existaient jadis entre nous... »

31 mars.

Uri.

« Notre aimable et sincère affection, jointe à plus réel dévouement dont nous soyons capables vous sont offerts. »

Loyaux, prudents, honorables, sages, singulièrement bons amis, très chers frères, féaux et chers Confédérés,

...Nous vous témoignons la part très affectueuse que nous prenons au rétablissement de votre indépendance; nous nous ferons un devoir religieux d'entrer avec vous dans les plus étroites liaisons d'amitié et de contribuer selon nos moyens à tout ce qui peut tendre au grand avantage de notre commune patrie. »

16 avril.

Schaffhouse.

FIDÈLES ET TRÈS CHERS CONFÉDÉRÉS,

...Avec l'ancienne loyauté suisse, nous vous donnons l'assurance sincère que nous nous efforcrons constamment de concourir à tout ce qui pourra maintenir l'indépendance et la souveraineté de la Suisse et celle de chaque canton particulier... »

22 avril.

La commission du canton de Berne au Petit Conseil du canton de Vaud.

FIDÈLES ET TRÈS CHERS CONFÉDÉRÉS,

« Nous vous remercions de la communication que vous avez bien voulu nous donner de l'installation des autorités constitutionnelles, ainsi que du décret fixant les couleurs et le sceau de votre canton. En vous félicitant sincèrement de cet heureux et intéressant événement, nous avons l'honneur de vous aviser, fidèles et très chers Confédérés, que notre gouvernement se constituera demain et se fera certainement un de ses premiers devoirs de vous en donner connaissance. »

Nous vous recommandons avec nous à la protection divine. »

Lucerne, 22 avril.

FIDÈLES ET TRÈS CHERS CONFÉDÉRÉS,

« Nous nous empressons de vous donner connaissance de notre installation constitutionnelle et de vous assurer de notre désir sincère d'établir et de soutenir avec vous des relations d'amitié et de fraternité... »

Schwytz, 28 avril.

FIDÈLES, CHERS, ANCIENS CONFÉDÉRÉS, DIGNES FRÈRES ET AMIS,

... Nous ne désirons rien avec plus d'empressement que de resserrer plus étroitement encore les liens d'amitié qui nous unissaient jadis et saisir toutes les occasions qui pourront contribuer à l'affermissement durable des rapports d'amitié et d'alliance entre les deux cantons nous ne doutons aucunement que, de votre côté vous n'omettiez rien de ce qui peut servir à faire croître et fructifier cette union et bonne harmonie.

Nous vous recommandons *per mariam* à la protection divine. »

De semblables missives arrivèrent d'Urdorf et de Thurgovie, d'ailleurs peut-être.

Elles invoquent toutes la Providence, révèlent pour la plupart un caractère austère, parfois triarcal, et révèlent un souci commun: celui du bonheur de la Patrie restaurée.

Le 26 mai eut lieu à la Cathédrale la belle cérémonie de la prestation du serment par Grand et le Petit Conseils. Nous y reviendrons peut-être un jour.